TOPICALISATION ET FOCALISATION EN *SAAFI-SAAFI*

Abdoulaye POUYE
Université Cheikh Anta Diop
pouyeabdoulaye79@yahoo.com

Résumé

Cet article nous permettra de passer en revue les différentes procédures topicalisantes et focalisantes. Il se proposera de mettre en contribution le traitement de cette question en langue saafi. En effet, la topicalisation et la focalisation deviennent l'une des préoccupations majeures des linguistes contemporains. Cette passion est peut-être liée à la complexité de leur étude qui implique une gymnastique à deux niveaux : le linguiste est souvent amené à analyser les faits tant sur le plan syntaxique que discursif. Du point de vue syntaxique, nous partirons de la phrase neutre dont la compréhension de l'information donnée n'exige pas la connaissance de la situation d'énonciation, le message est ni incomplet, ni confiné dans des séries d'interprétation de la part de l'interlocuteur ; du point de vue du discours, nous passerons de la phrase neutre à la phrase topicalisée ou focalisée qui donne une information nouvelle et modifie l'intention ou la visée communicative de départ. Par conséquent, en saafi-saafi, la première analyse porte sur les éléments constitutifs de la phrase (SVOX) ; la seconde par contre signale une situation nouvelle annoncée par une mise en relief d'un élément de la phrase.

Mots-clés : *topicalisation, focalisation, syntaxe, discours, phrase neutre.*

Abstract

This article will permit us to review the different topicalizingand focusingprocedures. It will contribute to the treatment of this question in Saafi language. Indeed, the topicalization and the focalization become one the major concerns of the contemporaries' linguists. This passion is perhaps related to the complexities of their study which implicates a gymnastic in to two levels: the linguist is often called to analyze the facts as long in the syntactic as discursive. In the syntactic view, we will start from the neutral sentence whose understanding of the given information does not require the acquaintance in the enunciation of the situation, the message is neither incomplete nor confined in the series of interpretation on behalf of the interlocutor, in the point of view of the discourse we will start from the neutral sentence to the topicalized or focalized sentence which gives a new information and modify the intention or the communicative aim at the beginning. Consequently, Saafi-saafi, the first analysis emphasis on the constituent of the elements in the sentence (SVOX); the second one in contrary report a new situation announced by highlighting one of the element in the sentence.

Key words: *topicalization, focalization, syntax, discourse, neutral sentence.*

Introduction

Les notions de topique et de focus ont fait l'objet d'étude sur beaucoup de nos langues africaines. Cet article est une contribution que nous voulons apporter pour permettre aux linguistes qui orientent leurs recherches sur les études comparatives entre les langues, de prendre connaissance des stratégies dont le *saafi-saafi* fait usage pour mettre en relief un mot dans une construction syntaxique.

En effet, nous nous proposons ici d'étudier la topicalisation et la focalisation qui sont deux procédures analysables tant au niveau de la syntaxe que du discours. En syntaxe, ces dernières opèrent souvent une modification de la disposition phrastique en disloquant l'élément mis en relief en début de l'énoncé ou le confinant dans une position non conforme à l'usage canonique de la langue. En discours, cette mise en relief (par topicalisation ou par focalisation) apportant un changement dans la phrase donne un sens nouveau à la phrase de départ dont il faut en tenir compte pour une autre et nouvelle compréhension de la phrase d'arrivée.

Pour aborder cette étude, nous avons choisi un cadre d'analyse articulé autour de deux choses fondamentales sans lesquelles il nous sera presque impossible d'avoir des résultats probants. Premièrement, il fallait dégager la théorie linguistique permettant de cadrer notre analyse. A notre avis, pour analyser un énoncé topicalisé ou focalisé, il faut nécessairement prendre connaissance du contexte énonciatif. Deuxièmement, il est convenable de choisir une phrase neutre à partir de laquelle s'opèrent toutes les opérations de topicalisation et de focalisation. Cette construction phrastique obéit strictement aux règles syntaxiques du *saafi-saafi*. Syntaxiquement, il est formé d'éléments remplissant les fonctions de sujet (S), de verbe (V) et d'objet (O) ; sur le plan informatif, l'interlocuteur n'apprend rien à son allocutaire, il lui rapporte simplement les faits qu'il est sensé a priori connaître, on ne note donc aucune particularité motivant directement la production de ce type d'énoncé. Par exemple :

1. Bala folid biri yaki wotba

Hier, Bala a terrassé le grand lutteur

Le passage de cette phrase neutre à une phrase topicalisée ou focalisée sera forcément motivé par une situation particulière amenant l'énonciateur à modifier la disposition syntaxique habituelle de l'exemple 1. Cette modification qui sera ainsi obtenue ne saurait donner une compréhension satisfaisante dans sa simple organisation syntaxique. Parce que son analyse relève désormais du domaine de l'énonciation.
Arès avoir défini les notions de topique et de focus, nous nous proposerons de faire ici une étude détaillée de ces différentes stratégies de topicalisation et de focalisation ainsi que les différentes possibilités de combinaison entre topique et focus.

2. Définition

En effet, en *saafi-saafi*, l'énonciateur choisit souvent un élément pour en faire le centre d'intérêt de son
discours; cet élément choisi peut jouer le rôle de topique ou de focus :
- le topique occupe la position 1 de l'énoncé et est séparé du prédicat par une pause. De ce fait, l'énoncé nouvellement construit est hiérarchisé en deux niveaux : le premier comportant le topique constitue le thème (topique) du message et le deuxième occupé par le prédicat apporte un commentaire sur ce thème.

2.a Bala folid biriŋ ɓoo

Bala a terrassé notre lutteur.

b. Biriŋ ɓoo, Bala folid ɗe

Notre lutteur, Bala l'a terrassé.
Dans l'exemple 1, on peut dire qu'il y a aucun élément qui a été mis en relief. En plus, la disposition est conforme à la forme canonique (S.V.O). Cette phrase neutre donne une information générale sur le combat entre notre lutteur et Bala et que ce dernier est victorieux. Dans l'exemple 2, il y a un changement radical dans la forme canonique : l'élément final (objet) devient l'élément initial de l'énoncé (objet topicalisé) et sa position habituelle est remplie par le pronom de rappel « ***ɗe*** » ; l'élément initial (sujet) occupe la position 2 mais en gardant toujours sa fonction sujet. Ici l'information nouvelle est la défaite

inédite de notre lutteur (et non celle des autres lutteurs) qui a peut-être défrayé la chronique dans les journaux.
-le focus est le fait d'opérer un choix entre deux ou plusieurs éléments. Il implique une nouvelle situation qui se présente à l'énonciateur et qui l'oblige à faire un choix entre un ou plusieurs éléments et à exclure un ou plusieurs autres éléments. Ce procédé fait donc du focus le centre d'intérêt de son message.

c. a Bala fol biriŋ ɓoo

C'est Bala qui a terrassé notre lutteur.
Dans l'exemple 2.c, Bala constitue le focus de l'information. Ce qui veut dire donc que notre lutteur est terrassé ni par Modu, ni par Euma. Le locuteur lève cette équivoque en apportant une information nouvelle sur le lutteur victorieux et en écartant en même temps la confusion qui serait entretenue par certaines personnes.

2 La topicalisation

La topicalisation, en langue *saafi*, consiste à faire jouer à un constituant syntaxique le rôle discursif de topique. Le topique est cet élément de l'énoncé qui fait l'objet de ce dont on parle : le topique occupe la première position de l'énoncé topicalisé et est remplacé obligatoirement par un pronom anaphorique. En *saafi-saafi*, nous distinguons deux formes de topicalisation : la topicalisation simple et la topicalisation double.

2.1 la topicalisation du sujet

Dans le discours, le sujet topicalisé est séparé du pronom anaphorique par une pause que nous matérialisons au niveau syntaxique par une virgule.

3. ***Bala, a folid biri yaki wotɓa***

Bala, il a terrassé le grand lutteur hier
Cet énoncé topicalisé se distingue qualitativement de l'énoncé neutre, décrit ci-dessus, par sa visée communicative ; l'énonciateur ne se contente pas seulement de rapporter à son allocutaire une situation déjà connue, L'énoncé neutre se limite à donner une information sur le tatouage des jeunes filles par la tatoueuse au village des *saafi*. Mais il

attire surtout l'attention de celui-ci sur un fait nouveau qui, c'est d'ailleurs le seul motif de son discours, constitue la valeur centrale de son message. Cette information nouvelle détenue par cet énoncé est centrée sur le constituant Bala. Ce contexte particulier du discours va apporter une légère modification dans la syntaxe. Le constituant Bala occupant la fonction sujet dans la phrase neutre se voit priver de cette fonction, qui est remplie désormais par le pronom anaphorique **a,** dans la phrase topicalisée.

2.2 la topicalisation de l'objet

La topicalisation de l'objet se réalise au moyen de la dislocation du topique objet à gauche de l'énoncé topicalisé où il occupe la première position. La place vide causée par le déplacement de l'objet est immédiatement occupée par un pronom anaphorique de même nature. Le pronom anaphorique est un pronom personnel occupant la fonction sujet ; au niveau morphologique, il varie en genre et en nombre et au niveau sémantique, on distingue des pronoms pour les animés et des pronoms pour les inanimés.

4. biri yaki, Bala folidɗe wotɓa

Le grand lutteur, Bala l'a terrassé hier

Ce type de topicalisation entraîne une incidence tant au niveau du discours qu'au niveau de la syntaxe de cette langue : le constituant ***biri yaki,*** destitué de sa fonction objet au profit du pronom de rappel ***ɗe,*** se voit attribuer le rôle de topique. En effet, cet énoncé doit être compris comme un simple transfert de la visée communicationnelle dont le prédicat verbal détient le monopole dans l'énoncé neutre sur le constituant ***biri yaki*** ; c'est d'ailleurs ce qui fait de ce constituant le point focal du message. L'interlocuteur invite donc son allocutaire à méditer sur la prouesse de Bala qui a finalement réussi à battre le lutteur invincible.

2.3 la topicalisation du circonstant de lieu

La topicalisation du circonstant comme celle de l'objet s'effectue au moyen de la dislocation du topique circonstant en tête d'énoncé. La place vide causée par le déplacement du circonstant topicalisé est désormais occupée par le pronom anaphorique ***nga.*** Contrairement aux topiques sujet et objet qui ont des substituts anaphoriques qui varient

selon le nombre (pluriel ou singulier) ou la nature (animé ou inanimé), ce pronom anaphorique ***nga*** reste inchangé quelle que soit la nature (ou le genre) du circonstant faisant l'objet de substitution. En *saafi-saafi*, seul le circonstant de lieu qui donne matière à topicalisation.

5.ŋ areni asi, Bala folid biri yaki nga wotɓa

Hier, au stade arena, Bala a terrassé le grand lutteur hier

Ici, c'est le constituant lieu ***areni asi*** qui constitue le topique de l'énoncé. L'énonciateur, cette fois-ci, nous renseigne sur le lieu ayant abrité la séance de lutte. Mais, il arrive souvent que l'on trouve, à la fois, dans un énoncé neutre la présence du circonstant de lieu et celle de temps comme nous le notons dans l'exemple 5. Dans ce cas, la topicalisation du circonstant de lieu, par son déplacement à gauche de l'énoncé topicalisé, prive le circonstant de temps de sa mobilité en le confinant dans la position finale de ce même énoncé puisque seul le circonstant (lieu ou temps), parmi tous les autres constituants syntaxiques, est habilité à occuper la première ou la dernière position dans un énoncé *saafi*.

2.4 la topicalisation du circonstant de temps

Nous pensons que le circonstant de temps n'est pas topicalisable en langue *saafi* pour deux raisons : le circonstant de temps est le seul élément de l'énoncé qui est susceptible de se déplacer pour occuper la position initiale ou finale de l'énoncé ; le déplacement de ce circonstant en début comme en fin d'énoncé ne donne aucune valeur significative dans le discours de l'énonciateur ; on dira donc la même chose dans *baap hay coote yohoon ca woti* « papa va partir aux champs aujourd'hui » ou *woti baap hay coote yohoon ca* « aujourd'hui papa va partir aux champs » ; si nous considérons le deuxième énoncé comme une forme de topicalisation du circonstant de temps, nous aurons du mal à expliquer l'absence du pronom anaphorique dans ce cas de figure. A notre avis, on ne pourra parler de topicalisation que si le constituant topique écarté du prédicat est remplacé par un pronom anaphorique pour lui faire jouer la fonction syntaxique du circonstant.

2.5 la topicalisation et la voix

Ces topiques que nous venons de présenter ne concernent que les noms désignant des êtres animés. Pour topicaliser un constituant

désignant un inanimé, l'énonciateur est tenu de recourir à la voix passive ou réfléchie : les topiques qui désignent des inanimés s'emploient exclusivement avec le passif ou le réfléchi.

6.a.yohoon ci guuruud wiis

Les champs sont cultivés cette année

b.yohoon ci, ca guuruud wiis

Les champs, ils sont cultivés cette année

c. kan ki pookid sinci

La calebasse s'est cassée toute à l'heure

3 La focalisation

La focalisation consiste à opérer un choix sur un des éléments d'un énoncé : le fait que l'énonciateur porte un choix sur un des éléments (qui entre en concurrence avec les autres éléments de l'énoncé faisant l'objet de focalisation) fait jouer à celui-ci le rôle discursif de focus. Contrairement à la topicalisation (que nous venons de décrire ci-dessus), l'emploi de la focalisation ne modifie ni l'ordre, ni la fonction syntaxique des constituants de l'énoncé. Ce procédé peut porter sur le sujet, le verbe ou sur le circonstant. Il se réalise à l'aide du morphème **a** pour la focalisation du sujet et l'absence de ce morphème pour la focalisation de l'objet et du circonstant.

3.1 la focalisation du sujet à valeur lexicale

La focalisation du sujet se présente comme un paradigme assez simple. Elle est morphologiquement marquée, au niveau de la forme verbale, par le morphème **a** qui apparaît toujours en début d'énoncé. Avec ce procédé, le sujet constitue le point focal de l'information dans le discours de l'énonciateur. Ce sujet est identifié et choisi parmi d'autres sujets qui, pourtant, auraient pu jouer ce rôle de focus. Ce qui justifie que ce procédé, selon Stéphane Robert, « indique un choix de l'énonciateur qui identifie le sujet de la relation prédicative en le distinguant d'un ensemble de valeurs possibles pour sa propriété d'être effectivement la bonne valeur sujet ». (Stéphane Robert, 1991 :129)

7. a. a Bala fol biri yaki wotba

C'est Bala qui a terrassé le grand lutteur hier

b. a Bala biri yaki

C'est Bala qui est le grand lutteur

3.2 la focalisation d'un sujet à valeur pronominale

La topicalisation des pronoms personnels sujets révèle un cas particulier : tous les pronoms personnels sujets de cette langue sont focalisables à l'exception de **mi** et N « je ». Par exemple :

8.a fu hawriŋ kur ki

C'est toi qui es le griot du village

b. *a ŋ hawriŋ kur ki

(Pour vouloir dire : « c'est moi qui suis le griot du village »)

Pour focaliser l'énoncé 8.b, il faut absolument renoncer à l'emploi de N et avoir recours au pronom personnel **ñam** « moi » qui apparaît dans le discours avec toujours le rôle de focus.

c. a ñam hawriŋ kur ki

C'est moi qui suis le griot du village

3.3 La focalisation du verbe

La focalisation du verbe, comme toute autre focalisation notée, permet à l'énonciateur de choisir, selon la visée énonciative, le type de procès pour en faire l'élément central de son discours. Le *saafi-saafi* s'offre, au moyen de la réduplication, une possibilité de faire jouer à un verbe le rôle de focus de l'énoncé.

9.a a haru haru

Il est certain qu'il s'est suicidé

b. Yaɓkori ɓaaɓ ɓaaɓ

Le vieux a certainement voyagé

La réduplication en *saafi-saafi* permet à l'énonciateur d'apporter une information nouvelle. On ne dira pas la même chose dans les exemples 9.a et c. ; ces deux énoncés ont certes la même valeur temporelle, mais ils n'ont pas la même valeur communicative. Dans l'énoncé 9.c, l'énonciateur informe son allocutaire de l'état du vieux ; cette information n'est motivée par aucune nécessité relevant d'un quelconque contexte d'énonciation. Donc c'est pour des besoins personnels de communication que l'énonciateur a voulu porter à la connaissance de l'allocutaire la maladie du vieux. Par contre, si nous revenons maintenant à l'énoncé 9.b, nous pouvons dire pourquoi l'énonciateur a choisi de communiquer dans la forme **b** et non dans

celle de **c** ; il ne pouvait pas faire autrement puisque l'énoncé **b** suppose une réponse à une question déjà posée en T : par exemple si nous restons longtemps sans voir une personne, nous pouvons demander à notre allocutaire si celle-ci a voyagé ou est malade ; la réponse à une telle question en *saafi-saafi* oblige l'énonciateur à changer les stratégies discursives adoptées dans l'énoncé **c**, et en procédant par une mise en relief du procès censé apporter l'information nouvelle. Nous comprenons donc à travers l'énoncé **b** que le vieux n'est ni malade, ni mort mais il a voyagé. L'information donnée sur le voyage du vieux est en compétition avec la possibilité de maladie ou de mort de ce dernier.

c. yaɓko ri ɓaaɓid

Le vieux a voyagé

3.4 la focalisation de l'objet et du circonstant

Contrairement à la focalisation du sujet, la focalisation de l'objet et du circonstant se réalise par l'absence de marque (marque zéro) au niveau de la forme verbale. La mise en relief de l'objet ou du circonstant exige obligatoirement le respect de deux éléments : d'abord l'énoncé à focaliser doit être une construction syntaxique de type sujet-verbe-objet/circonstant, ensuite le verbe ne peut porter que des marques choisies par la focalisation. Comme nous pouvons le constater dans cette formule, la focalisation de l'objet se réalise de la même façon que celle du circonstant ; de ce fait, si dans un énoncé, on a la présence de ces deux constituants, c'est l'objet qui a toujours la priorité de jouer le rôle de focus pour avoir occupé la première position après le verbe (voir l'exemple 10.a). Compte tenu de cette exigence syntaxique, faire jouer au circonstant le rôle de focus demande forcément le retrait de l'objet de ce dispositif (voir l'exemple 10.b) ; il est possible de maintenir ce dispositif syntaxique tout en portant le focus sur le circonstant ; dans ce cas, la langue exige la dislocation du circonstant à gauche ; ce qui fait à la fois de lui le topique et le focus de l'énoncé focalisé (voir topicalisation et focalisation).

10.a. Baap guur yohni yaki wiis

C'est le plus grand champ que mon père a cultivé cette année

b. Baap guur wiis

C'est le plus grand champ que mon père a cultivé cette année

Nous comprenons, à travers l'exemple 10.a, que mon père n'a cultivé que le grand champ cette année. Ce qui veut dire en même temps que les autres champs sont cultivés peut-être par ses fils. Dans l'exemple 10.b, on peut retenir que le père a repris ses activités champêtres après être resté pendant longtemps sans le faire.

Remarque liminaire

En *saafi-saafi*, il arrive souvent que le focus porte sur le circonstant. Celui-ci peut être une particule de temps ou de lieu. Les particules de temps appartiennent à un inventaire fermé qui comprend des éléments tels que ***woti*** « aujourd'hui », ***leegi*** « tout de suite », ***siñci*** « tout à l'heure », ***wotɓa*** « hier », ***kim*** « demain », ***wiis*** « année en cours » **yukma** « année dernière », ***maas*** « année prochaine », etc. Les particules de lieu, quant à elles, appartiennent à un inventaire ouvert ; elles sont du type ***kur ki*** « village », ***nduuf*** « forêt », ***yohoon*** « champ », ***dakaar*** « Dakar », ***kahni*** « maison », etc. Avec ce mode de mise en relief, c'est le circonstant qui se trouve au centre de l'information donnée par l'énonciateur. Nous pouvons donc dire que la focalisation du circonstant, en *saafi-saafi*, est toute autre forme de mise en relief autre que celle du sujet et de l'objet.

c. ɓoo jim koras yohni yaki wiis

C'est le piment que nous avons planté dans le grand champ cette année.

Nous avons montré plus haut que la stratégie de focalisation adoptée pour l'objet était la même que celle du circonstant, ce qui fait que la focalisation du circonstant n'est possible qu'avec l'élimination de l'objet. Si toutefois cette condition est remplie et que l'énoncé à focaliser reçoit en même temps les particules de temps et de lieu, le focus revient de droit à la particule qui occupe la première position, c'est-à-dire celle qui vient immédiatement après le verbe. Ces deux particules sont interchangeables ; le choix du focus sur l'une des deux particules reste l'affaire de l'énonciateur (voir l'exemple 10.d). Il est aussi possible que l'énonciateur ne sélectionne que l'une des deux particules ; dans ce cas, nous avons des énoncés comme ceux qui suivent :

d. ɓoo jim yohni yaki wiis

C'est dans le grand champ que nous avons planté cette année

e. ɓoo jim wiis

C'est cette année que nous avons planté
f. ɓoo jim yohni yaki
C'est dans le grand champ que nous avons planté
Dans l'exemple 10.d, le focus porte sur le circonstant de temps et dans l'exemple 10.e il porte sur le circonstant de lieu. Pour focaliser le circonstant, l'énonciateur est tenu de faire abstraction de l'objet de l'action qu'a entrepris le sujet. Toutefois, le contexte d'énonciation et discursif reste la seule alternative, comme c'est souvent le cas, à édifier l'allocutaire sur la rétention d'information, c'est-à-dire la culture du piment. En 9.e, le focus porte sur l'indice de lieu ***yohni yaki***. Non seulement l'énonciateur indique de façon précise le lieu où s'effectue la culture du piment, mais il fait en même temps comprendre implicitement à son allocutaire les autres champs qui sont souvent cultivés par eux.

3.5 la focalisation et la voix

La focalisation sur l'objet et le circonstant que nous avons décrite plus loin ne concerne que les formes actives focalisantes. Celles-ci se font sans une marque morphologique. Pour focaliser ces constituants, en passant de la forme active à la forme passive, on fait nécessairement appel à la marque **a** qui ne s'emploie dans la voix active qu'avec la focalisation du sujet.
11.a a fatou toku
C'est Fatou qui s'est mariée
b. a woti oru
C'est aujourd'hui qui est jeûné

3.6 la combinaison entre topique et focus

Nous examinerons ici les différentes possibilités de combinaison entre le topique et le focus. Nous avons relevé en saafi-saafi les trois combinaisons suivantes : le topique sujet et le focus objet ; le topique objet et le focus sujet ; le topique objet et le focus objet.

Le topique sujet et le focus objet
12.musa, a eɗmodu haalsi
Moussa, c'est l'argent qu'il a remis à Modou

Le topique objet et le focus sujet
13.musa, a modu ed ɗe haalis
Moussa, c'est Modou qui lui a remis l'argent

Le topique objet et le focus objet
14.musa, modu ed ɗe haalis
Moussa, c'est l'argent que Modou lui a remis

Conclusion

Cet article nous a permis de passer en revue les différentes procédures topicalisantes et focalisantes. Il s'est proposé de mettre en contribution le traitement de cette question en langue *saafi*. En effet, la topicalisation et la focalisation deviennent l'une des préoccupations majeures des linguistiques contemporains. Cette passion est peut-être liée à la complexité de leur étude qui implique une gymnastique à deux niveaux : le linguiste est souvent amené à analyser les faits tant sur le point syntaxique que discursif. Du point de vue syntaxique, nous partons de la phrase neutre dont la compréhension de l'information donnée n'exige pas la connaissance de la situation d'énonciation, le message est ni incomplet, ni confiné dans des séries d'interprétation de la part de l'interlocuteur ; du point vue du discours, nous passons de la phrase neutre à la phrase topicalisée ou focalisée qui donne une information nouvelle et modifie l'intention ou la visée communicative de départ. En bref, la première analyse porte sur les éléments constitutifs de la phrase (SVOX) ; la seconde par contre signale une situation nouvelle annoncée par une mise en relief d'un élément de la phrase. Par exemple, le passage de la phrase ***Nabu kilooksan woti*** « Nabou rejoindra son domicile conjugal aujourd'hui » à ***a Nabu kilooksan woti*** « C'est Nabou qui rejoindra son domicile conjugal aujourd'hui ». Ce focus sur Nabou est une information nouvelle dont la compréhension de l'intention du locuteur est tributaire de la situation d'énonciation. Son analyse ici suppose une compétition de choix opposant Nabou à d'autres filles qu'on pourrait attribuer l'information de départ et qui est en réalité la bonne information. Cette étude aura sans doute un apport considérable dans l'enseignement de la phrase en langue saafi. Elle permettra à l'enseignant de mieux appréhender les nuances sémantiques

ou discursives qui se construisent à partir des procédés de topicalisation et de focalisation.

Bibliographie

CARON B., 2000. *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Paris-Peeters, Louvain, 322 p.

CRESSELS D., 2006. *Syntaxe générale : 1. catégories et constructions*, *2. la phrase*, Hermès-Science, Lavoisier, Paris, 412 + 334 p.

CULIOLI A., 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation. Focalisation et opérations de repérage*, Editions OPHRYS, Paris, tome 2, 182 p.

GROBET A., 2002. *L'identification des topiques dans les dialogues*, De Boeck et Larcier, Bruxelles, 422 p.

REBOUL A. et MOESCHLER J., 1998. *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, S.E.S.J.M/Armand colin, Paris, 220 p.

ROBERT S., 1991. *Approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*, Editions du C.N.R.S, Paris, 352 p.

POUYE A., 2013. Description synchronique du saafi-saafi, Thèse de doctorat, Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop, 441 p.

NDIAYE-CORREARD G., 1989. « Focalisation et système verbal en wolof », in Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaine, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, n°19, pp. 177-190.